



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 98046

Texte de la question

M. Romain Joron interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO). Alors que l'annonce d'une réforme portant sur l'enseignement des langues et cultures d'origine en les intégrant aux programmes de l'éducation nationale a été accueillie avec enthousiasme, l'absence de l'enseignement de la langue et de culture amazighe suscite des questionnements. En effet, seule la langue arabe sera enseignée aux élèves dont les parents sont originaires de l'Algérie, du Maroc ou de la Tunisie alors même que la langue amazighe est une langue pratiquée dans ces trois pays et qu'elle est par ailleurs parlée par deux millions de personnes à travers la France. Ainsi en choisissant de n'enseigner que la culture et la langue arabe les élèves d'origine berbérophone sont exclus de ce dispositif qui permet d'appréhender la langue et culture de leurs parents. Aussi, cela crée une discrimination à l'égard de cette langue et de ses locuteurs. Par conséquent, il l'interroge sur les dispositions qu'elle compte mettre en place afin de pallier cette injustice de traitement.

Données clés

Auteur : [M. Romain Joron](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98046

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2016](#), page 6868

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)